



Pôle PEA

## PROFIL DE POSTE

<b>CADRE DE SANTE</b> <b>Département ADOLESCENCE et TRANSITION</b> Unité d'Hospitalisation Complète pour Adolescents Jules VERNE	<b>PRP-GRH-764</b> Version 01
	Date d'application : 01/12/2022

<b>Rédaction :</b> F. LANIER Cadre Supérieure de santé Assistante de chef de pôle C. DUHAMEL Cadre de santé	<b>Vérification :</b> O. SABRI, Cadre Supérieur de Santé FF	<b>Validation :</b> V. BERICHEL, Coordonnateur Général des Soins
--	---	--

### 1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	CADRE DE SANTE
Emploi	CADRE DE SANTE
Métier	CADRE DE SANTE
% Temps	100

### 2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le Cadre de Santé est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Coordonnateur Général des Soins (Art. 4 Décret du 19 Avril 2002 portant statut de Directeur des Soins de la fonction publique hospitalière) et par délégation des Cadres supérieurs de santé de pôle.

Il collabore, dans le cadre de ses fonctions, avec les membres de l'équipe pluri professionnelle ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants et les personnels des services logistiques et administratifs.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de l'unité et du médecin chef de pôle.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (TITRE IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

### 3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 100% avec repos fixes
- Cycle hebdomadaire : 38h20
- Amplitude horaire : 08h00-20h00
- Horaires : du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00, sauf nécessité de service
- Congés pris dans le respect de l'organisation du pôle et programmés en lien avec les cadres du pôle au regard des règles de fonctionnement établies. A ce titre, il participe aux suppléances organisées au niveau du pôle, en structure intra et extra hospitalières.

### 4. AFFECTATION

<b>POLE</b>	<b>PEA</b>
Structure interne	ADOLESCENCE et TRANSITION
Unité de soins	HC ADOS Jules VERNE
Unité fonctionnelle	2532



## PROFIL DE POSTE

<p style="text-align: center;"><b>CADRE DE SANTE</b> <b>Département ADOLESCENCE et TRANSITION</b> Unité d'Hospitalisation Complète pour Adolescents Jules VERNE</p>
---

<p style="text-align: center;"><b>PRP-GRH-764</b> Version 01</p>
<p style="text-align: center;">Date d'application : 01/12/2022</p>

Pôle PEA

### 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le **Pôle PEA** (Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent) regroupe quatre Départements répartis sur l'ensemble du territoire du Vinatier en intra et extra Hospitalier :

- **Département Périnatalité 0/2 ans et petite enfance 2/5 ans**
- **Département Adolescence et Transition**
- **Département TETA** : Psychotrauma de l'enfant, troubles réactionnels et de l'adaptation, troubles de l'humeur et anxieux ; dimension légale, acculturation, vulnérabilité, réactions symptomatiques de la construction de personnalité, souffrance psychoaffective avec retentissement familial
- **Département SUNRISE** : TND/TSA
- **Plateforme d'évaluation et d'orientation** : **POP**, dispositif téléphonique d'accueil, d'évaluation et d'orientation à destination des patients, des familles, des professionnels de santé et des partenaires des secteurs médico-sociaux et sociaux.

#### Les structures du Département ADOLESCENTS et TRANSITION :

- **USA** : Unité de soins ambulatoires pour adolescent (CMP)
- **ASAP** : Accueil et soin pour adolescent en psychiatrie
- **FLAVIGNY** : Unité d'hospitalisation complète pour adolescents, unité inscrite dans la FIPAR (fédération inter hospitalière de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Rhône)
- **Jules VERNE** : Unité d'hospitalisation complète pour adolescents (post-urgence et soins courts)
- **RAFT** : Relai accueil familial thérapeutique
- **UAA** : Unité ambulatoire pour adolescents : Plateau spécialisé (patients à ultra haut risque, 1<sup>er</sup> épisodes psychotiques, troubles thymiques complexes, troubles anxieux sévères)
- **Coordination de l'unité ULYSSE** : Unité d'hospitalisation complète pour adolescents située au CH St Jean de Dieu

#### L'unité HC ADOS Jules VERNE

- Située dans le bâtiment 415, CH le Vinatier, au rez-de-chaussée
- Capacité d'accueil : 15 lits (avec une Chambre d'Apaisement)
- Modalités d'accueil : hospitalisation complète
- Objectif : permettre un temps de réflexion, de compréhension et d'évaluation de la problématique dans ses dimensions diagnostique, dynamique, psychologique et sociale, ainsi que la mise en route d'un soin approprié et spécifique à cette tranche d'âge en instaurant des prises en charge thérapeutiques et une orientation adaptée.
- Le but est d'instaurer un soin nécessitant des séjours de courte durée, en priorisant l'articulation avec les autres unités d'hospitalisations (Flavigny, Ulysse) et les équipes de



## PROFIL DE POSTE

<p style="text-align: center;"><b>CADRE DE SANTE</b> <b>Département ADOLESCENCE et TRANSITION</b> Unité d'Hospitalisation Complète pour Adolescents Jules VERNE</p>
---

**PRP-GRH-764**  
Version 01

Date d'application :  
01/12/2022

### Pôle PEA

secteur, les partenaires. Elle accueille des adolescents présentant diverses pathologies psychiatriques.

## 6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le cadre de santé organise, coordonne et contrôle l'ensemble des activités nécessaires pour assurer la sécurité des patients, la continuité et la qualité des soins dispensés dans l'unité.

A ce titre il est responsable :

- De l'organisation des soins,
- De l'application des prescriptions médicales,
- De la gestion administrative et logistique de l'unité.

Il est référent professionnel et assure l'encadrement, l'animation de l'équipe placée sous sa responsabilité. En collaboration avec le médecin responsable de service et sous la responsabilité du médecin chef de pôle et du cadre supérieur de santé, il participe à l'élaboration du projet de l'unité et veille à sa mise en œuvre.

## 7. ACTIVITES PRINCIPALES

### 7.1. Management des ressources humaines

- Organiser et planifier la répartition des effectifs en fonction des contraintes de fonctionnement
- Planifier annuellement la répartition des congés, RTT dans le respect de la note de service sur la gestion du temps de travail
- Assurer la régulation des équipes et se soucier de la coordination avec l'équipe de nuit
  - Programmer et animer les réunions
  - Animer une équipe et en assurer la régulation
  - Favoriser la communication avec les différents partenaires
  - Diffuser des informations adaptées et nécessaires au bon fonctionnement de l'unité
  - Gérer les aléas inhérents à l'activité et/ou à la fluctuation des effectifs
- Promouvoir les compétences et évaluer les professionnels
  - Favoriser l'émergence des besoins individuels et collectifs en formation, en lien avec le service de formation continue et le cadre supérieur
  - Favoriser le déploiement des dispositifs de formation institutionnels (tutorat, impulsion des savoirs, RAISOPSI, PTI...), pour les nouveaux professionnels
  - Identifier les exigences du poste occupé, préciser les domaines de compétence des différentes catégories de personnel et veiller à leur bonne articulation en fonction des attentes institutionnelles et polaires



Pôle PEA

## PROFIL DE POSTE

<p style="text-align: center;"><b>CADRE DE SANTE</b> <b>Département ADOLESCENCE et TRANSITION</b> Unité d'Hospitalisation Complète pour Adolescents Jules VERNE</p>
---

<p style="text-align: center;"><b>PRP-GRH-764</b> Version 01</p>
<p style="text-align: center;">Date d'application : 01/12/2022</p>

### 7.2. Etablir des relations constructives avec les différents partenaires

- Constituer un réseau interne et externe à l'établissement
- Assurer l'interface avec les différents partenaires
- Evaluer les marges de manœuvres possible au regard des contraintes institutionnelles et nationales

### 7.3. Assurer pour l'unité l'organisation des stages et le suivi des étudiants au regard des politiques d'encadrement institutionnelles et polaires

- Identifier les ressources pédagogiques de l'unité
- Participer à l'organisation du parcours d'apprentissage des stagiaires
- Désigner les collaborateurs ayant le plus de compétences en matière de tutorat
- Etablir des relations avec les formateurs des IFSI et des IFAS responsables de stage

### 7.4. Gestion des soins

- Mettre en place une organisation garantissant la continuité et la sécurité des soins au regard de l'activité du dispositif global institutionnel
  - Coordonner les demandes d'hospitalisation émanant des structures du pôle et partenaires du soin
  - Contribuer à l'application des directives médicales et aux soins qui en découlent afin de garantir une activité clinique de qualité
  - Concevoir des organisations dans la logique de la politique médicale du pôle et le respect des contraintes institutionnelles
  - Superviser la planification des prestations au quotidien et faire appliquer les consignes médicales
  - Caractériser les situations, identifier les priorités, choisir les solutions adaptées en terme d'efficience et d'efficacité
  - Assurer la coordination des prises en charges entre les différents intervenants
  - Garantir la continuité des soins et des prestations tout au long du parcours patient
  - Assurer la coordination avec les structures d'amont et d'aval
  - Assurer et garantir les liens nécessaires à la continuité des prises en charge et des groupes
  - Rendre compte à l'encadrement supérieur du fonctionnement de l'unité
- Garantir et évaluer la qualité des soins dispensés, de l'hygiène, de la sécurité des patients et du personnel
- Veiller à la qualité de l'accueil des patients, de leur entourage, des différents professionnels et contribuer à leur information
  - Se rendre disponible pour recevoir, informer, accompagner les patients et leur entourage



## PROFIL DE POSTE

<p style="text-align: center;"><b>CADRE DE SANTE</b> <b>Département ADOLESCENCE et TRANSITION</b> Unité d'Hospitalisation Complète pour Adolescents Jules VERNE</p>
---

<p style="text-align: center;"><b>PRP-GRH-764</b> Version 01</p>
<p style="text-align: center;">Date d'application : 01/12/2022</p>

### Pôle PEA

- Mettre en œuvre les conditions nécessaires au respect des droits du patient
- Informer et faire respecter les règles de fonctionnement de l'unité et de l'hôpital
- Participer à l'élaboration du projet de soins de l'unité en collaboration avec l'équipe médico-soignante et veiller à sa réalisation

#### 7.5. Promotion de la recherche

Le cadre de santé participe aux projets de recherche du pôle et il s'assure de leur mise en œuvre.

#### 7.6. Gestion administrative

- Assurer la gestion administrative de l'unité
- Assurer la gestion du flux des patients
- Veiller à ce que les éléments nécessaires à l'appréciation et à la valorisation de l'activité de l'unité soient correctement renseignés
- Mettre en place et assurer le suivi des moyens proposés par l'établissement
- Transmettre aux services concernés l'ensemble des éléments de traçabilité demandés
- Prévoir et gérer les budgets alloués

#### 7.7. Gestion logistique

- Evaluer et programmer les besoins en matériel, en maintenance
- Anticiper et gérer les approvisionnements en fonction des besoins, dans le respect des bonnes pratiques et des modes d'utilisation des matériels
- Contrôler l'adéquation commande / livraison

#### 7.8. Gestion de la qualité et des risques

- Gérer les risques concernant les prestations de soins, repérer les situations à risque, conduire un plan d'action et faire participer l'équipe à sa mise en œuvre.
- Veiller à la sécurité des personnes placées sous sa responsabilité (usagers personnels et étudiants)
- Contrôler le respect des règles de sécurité et de traçabilité
- Veiller à la fiabilité des informations contenues dans le dossier de soins, ainsi qu'à leur transmission
- Transmettre les consignes, faire appliquer les procédures et les mesures correctives en terme de qualité et de sécurité : protocoles de soins, vigilances sanitaires, prévention des risques, sécurité des personnes et des biens, condition de travail
- Conduire des démarches participatives d'amélioration continue de la qualité des prestations
- Assurer la diffusion, la mise en œuvre la transmission et l'analyse des résultats des projets d'amélioration
- Contribuer aux études et recherches professionnelles et médicales



## PROFIL DE POSTE

<p style="text-align: center;"><b>CADRE DE SANTE</b> <b>Département ADOLESCENCE et TRANSITION</b> Unité d'Hospitalisation Complète pour Adolescents Jules VERNE</p>
---

<p style="text-align: center;"><b>PRP-GRH-764</b> Version 01</p>
<p style="text-align: center;">Date d'application : 01/12/2022</p>

Pôle PEA

### 8. ACTIVITES SPECIFIQUES

Le cadre de santé se situe à l'interface entre les personnes soignées, l'équipe soignante, les partenaires internes et externes et les familles. A ce titre, il doit :

- S'inscrire dans la politique de soin du service
- Assurer la coordination des structures au regard du projet de service et du projet de pôle
- Développer et coordonner le travail en réseau avec les partenaires de soins et les partenaires sociaux
- Favoriser l'articulation du soin entre les différents partenaires : structure médico-sociale, Educative, Familles, médecins généralistes...
- S'inscrire dans des missions transversales au sein du Pôle et de l'établissement
- Participer à des actions de formations au sein du service
- Participer à la mise en place du suivi extrahospitalier en lien avec les structures de soins ambulatoires
- S'inscrire dans des groupes de réflexion institutionnelle, en être le représentant du pôle et assurer le retour aux équipes
- Favoriser la participation des professionnels aux activités spécifiques au sein du pôle, aux formations, à la démarche de recherche, aux écrits professionnels, à l'évaluation des pratiques
- Promouvoir la participation des soignants à des actions de communication

### 9. COMPETENCES, QUALITES REQUISES ET FORMATION SOUHAITEE

#### 9.1. Compétences, aptitudes à assumer les responsabilités de la fonction

- Sens de l'autorité
- Sens de l'organisation et des priorités
- Sens du travail en équipe
- Capacité de réflexion, de positionnement et de mise à distance
- Capacité d'adaptation, d'anticipation et de régulation
- Capacité à s'approprier le projet d'établissement et à en mesurer les enjeux
- Capacité à mettre en œuvre les axes du projet médical du pôle PEA
- Aptitude à promouvoir et à conduire des projets
- Capacité pédagogique dans l'accompagnement des équipes, des étudiants et des partenaires du réseau
- Capacité à se situer à l'interface des différents interlocuteurs : patients, soignants, famille, entourage, administratifs et logistiques

#### 9.2. Qualités

- Sens aigu de la mission du service public et de l'éthique professionnelle



## PROFIL DE POSTE

<p style="text-align: center;"><b>CADRE DE SANTE</b> <b>Département ADOLESCENCE et TRANSITION</b> Unité d'Hospitalisation Complète pour Adolescents Jules VERNE</p>
---

<p style="text-align: center;"><b>PRP-GRH-764</b> Version 01</p>
<p style="text-align: center;">Date d'application : 01/12/2022</p>

### Pôle PEA

- Faire preuve de rigueur dans les missions confiées
- Dynamisme et capacités d'initiatives dans son domaine de compétence
- Disponibilité et souplesse de fonctionnement
- Faire preuve d'engagement professionnel
- Disponibilité et esprit de solidarité pour répondre aux besoins du Pôle

#### 9.3. Diplômes requis

- Diplôme de Cadre de Santé

#### 9.4. Expérience professionnelle

- Intérêt pour le travail auprès d'adolescents
- Connaissances des textes et des orientations de la politique de santé ainsi que de ses différentes évolutions
- S'inscrire dans une démarche de formation, de recherche et d'enseignement
- Bonne maîtrise des outils informatiques